Commune de Doische





INFORMATIONS COMMUNALES

Les heures d'ouverture de l'administration communale sont les suivantes : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h, le lundi de 14 h à 16 h (uniquement service population jusque 17 h)

et le mercredi de 14 h à 16 h

Permanence « population » : le 1^{er}, 3^e et 5^e samedi du mois de 9 h à 12 h

Téléphone: 082/21.47.20 - Fax : 082/21.47.39

Notre adresse e-mail: info@doische.be

Notre site : www.doische.be

Page Facebook : https://www.facebook.com/communededoische

Page Twitter: http://twitter.com/ACDoische

Bourgmestre

Sur rendez-vous en téléphonant au 082/21.47.25 ou au 0486/38.39.92

Président CPAS Michel BLONDIA

Le jeudi de 17h30 à 18h30 sur rendez-vous au numéro 0476/53.07.09 Rue Martin Sandron 131 (bâtiment du CPAS) à Doische

CPAS

Le lundi et le vendredi de 9 à 11 h et le mercredi de 15 à 16 h, Rue Martin Sandron 131 à 5680 Doische Tél. 082/69.90.49 – Fax : 082/69.93.41-- mail : cpas@doische.be Il n'y aura pas de permanence pension et SPF Finances en août.

Politiques (MR)

Les permanences sociales du MR de Doische se tiennent sur rendez-vous (0496/41.66.51). Tous les Ministres, Députés Fédéraux et Régionaux, Sénateurs et Députés permanents MR du sud de la Province de Namur y sont associés. La permanence est tenue par Monsieur Adam Raphaël, Président de la section Mr de Doische.

Mutualité Chrétienne

-Doische- Une boîte aux lettres spécifique (relevée chaque jour) est à disposition de tous les affiliés à la rue Martin Sandron n° 88.

Déchets et collectes

La collecte des déchets ménagers et organiques aura lieu <u>les jeudis 2, 9, 16, 23, 30 août 2018</u> La collecte des papiers-cartons aura lieu <u>les vendredis 3, 31 août 2018</u> La collecte des PMC (sacs bleus) aura lieu <u>les mardis 7, 21 août 2018.</u>

Parc à conteneurs de Doische

Rue du Marais, 4 à 5680 Doische

Tél: 082/67.89.52

<u>Horaires</u> <u>Lundi</u> : Fermé

Mardi au Samedi : 9 h – 17 h Dimanche et jours fériés : Fermé

Etat-Civil

NAISSANCES.

VILLERS Spencer à Dinant, le 04/06/2018 (Romerée)

DECLARATIONS DE MARIAGE

Néant

MARIAGES

Néant

DECES

SOUMOY Simone à Gimnée, le 02/07/2018 (Gimnée) REMY Gisèle à Gimnée, le 27/06/2018 (Gimnée) HAMOIR Roger à Gimnée, le 02/07/2018 (Gochenée) LANHOVE Louisa à Dinant, le 24/06/2018 (Vaucelles) QUEVRAIN Claire à Dinant, le 03/07/2018 (Gochenée)

Fermeture des bureaux & Permanence

Les bureaux seront fermés le 15 août 2018. Les permanences du mois d'août 2018 auront lieu les 04 et 18 août 2018.

Connaissez-vous le Bébébus?



Le **BébéBus** est une halte accueil destinée à l'accueil des enfants jusqu'à 3 ans. Son principe de fonctionnement est assez simple : une camionnette

chargée de matériel de puériculture et d'animation, se rend avec du personnel, dans un local communal (salle des fêtes, complexe sportif, école, ...) autorisé par l'ONE, aménagé par nos soins, pour y installer le temps d'une journée un lieu d'accueil ponctuel.

Cette halte-accueil s'adresse à tous les publics, qu'ils s'agissent des parents et leurs enfants ou de toute autre personne ayant la responsabilité d'un enfant et qui souhaitent trouver un accueil de qualité pour celui-ci, le temps d'une formation, d'une recherche d'emploi ou tout simplement le temps de « souffler ».

Le BébéBus propose deux jours maximum d'accueil par semaine au tarif de 6€ ou 2€/la journée. Les conditions de tarif sont disponibles sur demande auprès de la coordinatrice locale.

Le BébéBus, c'est surtout un projet d'accueil fort qui allie d'une part, un accueil de qualité pour les enfants de moins de 3 ans et d'autre part des activités diverses et variées pour les parents.

Et c'est avant tout un projet, soutenu par la Province de Namur et les communes qui s'inscrivent dans une démarche :

Qui respecte les besoins spécifiques de l'enfant au travers d'un accueil de qualité.

Qui propose un soutien à la parentalité dans une visée citoyenne.

Qui valorise la mixité sociale, la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales.

Nous sommes dans votre région :

- Lundi de 9h à 16h à Nismes
- Mardi de 9h à 16h à Gochenée
- Jeudi de 9h à 16h à Romerée
- Vendredi de 9h à 16h à Mazée

Pour plus d'informations, vous pouvez nous joindre aux numéros suivants :

- La coordinatrice locale : Mme Guillaume Florine : 0499/88.69.30
- La coordinatrice pédagogique : Mme Sophie RAMET : 0470/44.33.56
- Direction: Alain PAROCHE: 071/74.27.81

Obligation d'identification et d'enregistrement des chats

Suite à l'appel à candidatures lancé par le Ministre wallon en charge du bien-être animal, notre Commune a obtenu un subside de **3.490,00** € pour lancer une campagne d'identification, d'enregistrement et de stérilisation des chats domestiques.

Pour rappel, tous les chats qui sont nés à partir du 1er novembre 2017 devront être identifiés et enregistrés avant l'âge de 12 semaines et stérilisés avant l'âge de 6 mois sous l'initiative de leur premier responsable, parallèlement à un renforcement du contrôle relatif à la stérilisation des chats errants. L'objectif de ces mesures est de diminuer les abandons et de réguler la surpopulation des chats dans notre pays.

Vous souhaitez faire identifier et/ou faire stériliser votre chat ?

Vous voulez bénéficier d'une aide financière?

Dès le 13 mars, rendez-vous à l'administration communale où vous pourrez retirer un « bon pour identification / stérilisation » (maximum 2 chats par ménage) et ce, jusqu'à épuisement du subside, auprès du Service des Finances (082/21.47.28).

Celui-ci vous permettra de bénéficier d'une réduction de .

 40,00 € pour la stérilisation et identification d'une femelle

- 30,00 € pour la stérilisation et l'identification d'un mâle
- 20,00 € pour l'identification d'un chat déjà stérilisé

Ces réductions pourront ensuite être obtenues auprès des 4 vétérinaires ayant répondu à l'appel à candidatures lancé par notre Commune :

- Saskia Jamar Dr Rue de Vaucelles 48, 5670
 Viroinval (Mazée) Téléphone : 060 39 16 55
- Crépin Axelle Dr Rue du Vivier 18, 5600
 Philippeville (Vodecée) Téléphone : 0473 55 17
 16
- Hees Véronique Dr Rue Marcel Lespagne 47,
 5540 Hastière-Lavaux Téléphone : 0477 90 94
 02
- Les Eaux Vives Clinique vétérinaire Rue de Mariembourg 1, 5600 Neuville - Téléphone : 071 66 96 36

Les vétérinaires déduiront directement la réduction accordée du montant qui vous sera réclamé sur présentation du bon de stérilisation/identification que le Service des Finances vous aura remis.

Attention, les tarifs pratiqués pour les différentes interventions peuvent varier d'un vétérinaire à l'autre:

- Ovariectomie : de 115,00 € à 149,00 €
- Castration : de 55,00 € à 67,00 €
- Pose de la puce (et enregistrement) : de 35,00 €
 à 50,00 € (à ajouter au prix de la stérilisation)

Plus d'infos sur l'obligation d'identifier et de stériliser les chats domestiques ?

N'hésitez pas à visiter le site suivant : http://bienetreanimal.wallonie.be/home.html

Comment demander une surveillance habitation pendant les vacances ?

La Police veille sur votre habitation pendant vos vacances ! Votre service de police locale vous informe qu'il est à votre disposition pour surveiller votre habitation durant vos vacances ou vos longues périodes d'absence. Il s'agit d'un service gratuit !

Pour pouvoir en bénéficier, il vous suffit de remplir le formulaire disponible auprès de votre poste de police ou de le télécharger sur notre site internet www.zp-hermeton-et-heure.be et de nous le faire parvenir, 10 jours à l'avance, en le déposant ou en l'envoyant à votre poste de proximité, ou de nous faxer au 071/66.02.43.

Néanmoins, malgré notre concours, quelques conseils utiles peuvent facilement être appliqués avant de partir :

- * pensez à faire relever votre courrier régulièrement,
- * levez et baissez les volets,
- * ne laissez pas de message d'absence sur votre répondeur téléphonique
- * faites tondre votre pelouse régulièrement
- * ne laissez pas la clé sous le paillasson, à côté de la porte dans un pot de fleurs,...
- * placez vos objets de valeur dans un coffre,
- * faites une liste de vos objets de valeur avec la marque, le type, le numéro de série (TV, DVD, ordinateur,...) et mettez la en lieu sûr,
- * ne laissez pas d'outils à portée des cambrioleurs

Votre service de police vous souhaite de passer d'excellentes vacances !

D'autre part, n'hésitez pas à contacter nos conseillers en techno prévention, ils peuvent vous guider gratuitement pour vous aider à mieux sécuriser votre habitation.

Devenir Famille d'accueil... Cela peut changer une vie!

Conseils Coordination Services Jeunes asbl (CCSJ asbl) est un service de placement familial à court terme agréé par la Fédération Wallonie Bruxelles pour la prise en charge d'enfants/de jeunes de 0 à 18 ans pour une période de 90 jours renouvelable 2 fois.

Les demandes de prise en charge nous sont adressées par le SAJ (Service d'Aide à la Jeunesse), SPJ (Service de protection Judiciaire) et le Tribunal de la Jeunesse pour l'arrondissement judiciaire de Namur-Dinant ainsi que les arrondissements limitrophes.

La première mission de CCSJ, est d'offrir, dans des délais courts et pour une courte période (9 mois maximum), un hébergement en famille d'accueil qui sera sécurisant, apaisant pour l'enfant.

Cette période permet un retour au calme favorable à un travail intensif avec les parents et l'enfant ainsi que le maintien du lien entre ceux-ci grâce à des contacts privilégiés et réguliers sein de CCSJ.

La finalité du service est de mettre tout en œuvre pour permettre la réintégration de l'enfant dans sa famille chaque fois que possible.

Pour ce faire, notre service sélectionne, encadre et accompagne les familles d'accueil.

Notons que la majeure partie des frais encourus sont pris en charge par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Nous sommes soucieux de pouvoir apporter un encadrement psychosocial le plus adapté et le plus respectueux du cadre familial des familles d'accueil que nous sélectionnons tenant compte de leurs disponibilités, de leurs attentes mais aussi des limites posées par chacun. Nous sommes bien conscients qu'une famille d'accueil n'est pas nécessairement disponible toute l'année.

Dans cette optique de proximité et de soutien, nous disposons aussi d'un service de garde 24h/24h, capable de répondre aux demandes urgentes des jeunes comme des familles d'accueil ou des autorités qui nous mandatent.

Les nombreuses demandes de prise en charge que nous recevons tout au long de l'année et la singularité de chaque situation familiale et de chaque enfant, nous oblige à disposer d'un maximum de familles d'accueil, avec des profils différents, réparties sur l'ensemble de notre périmètre d'action.

Pour toutes ces raisons, CCSJ est en recherche constante de nouvelles familles d'accueil.

Si l'expérience vous tente, n'hésitez pas à prendre contact avec Catherine DUSART du CCSJ asbl, sans engagement de votre part, au 081/26.00.60 ou par mail à l'adresse ccsj.namur@gmail.com

Pour plus d'informations, consultez aussi notre site internet : www.ccsj-accueil.eu.

Tour de la Province de Namur

A l'occasion du 71ème Tour de la province de Namur, notre Commune accueillera, le 05 août 2018, le départ de la 2ème étape Doische - Gesves.

A l'occasion du 71ème Tour de la province de Namur, notre Commune accueillera, le 05 août 2018, le départ de la 2ème étape Doische - Gesves.

Les coureurs prendront le départ à 14 heures à la Plaine des Sports et entameront deux boucles locales d'une vingtaine de kilomètres avant de partir vers la localité de Gesves pour une arrivée prévue vers 18 h 00.

En prélude au départ de cette étape, aura également lieu une course pour "jeunes" dont le départ est prévu à 11 heures pour une arrivée vers 13 h 15.

Les coureurs seront également de passage sur notre Commune le lendemain à l'occasion de l'étape Florennes Profondeville. Les coureurs entreront dans notre Commune par Matagne-la-Grande et fileront vers Dourbes (Viroinval) aux alentours de 14 h 00. Ensuite, ils repasseront par Niverlée pour se diriger vers la fameuse côte "Les Strépys" où sera adjugé un GPM de 1ère catégorie et sortiront de notre Commune en direction de Rosée.

Plus d'infos?

http://www.royalnamurvelo.be/index.php/le-tour-de-la-province-de-namur/edition-tpn-2018

Vente de 12 lots de bois de +/- 10 stères...

Le Conseil communal a, par décision du 05 juillet dernier, décidé de mettre en vente par soumission 12 lots de bois de +/- 10 stères, secs façonnés à ± 1 m stockés sur un terrain communal à Doische.

Seules seront prises en compte les offres émanant de soumissionnaires respectant les conditions ci-après :

- être domicilié ou posséder une seconde résidence sur l'entité de Doische à la date du 05 juillet 2018 ;
- ne pas être (ou tout autre membre du même ménage) en défaut de paiement vis-à-vis de l'administration communale de Doische, à la date du 05 juillet 2018;
- seul 1 membre par ménage, majeur, est autorisé à soumissionner;
- faire offre à partir de 30,00 EUR le stère ;

Chaque soumissionnaire peut faire offre pour plusieurs lots, mais ne peut en obtenir qu'un seul.

Toute précision se rapportant aux lots ci-dessus peut être obtenue auprès de Monsieur Vincent Minet, Contremaître (0476/54.95.92 – 082/21.47.36).

Le modèle de soumission est disponible au Service Travaux (082/21.47.27) ou en téléchargement sur le site www.doische.be.

Toute personne intéressée est invitée à faire parvenir son offre, par écrit, sous pli fermé portant le libellé « Soumission bois de chauffage », pour le mardi 28 août 2018 à 10 h 30 à l'attention du Collège communal, date à laquelle aura lieu l'ouverture en séance publique des soumissions reçues.

Plus d'infos?

Service Technique Communal Tél.: 082/21.47.36 - 0474/32.95.10 Sylvain Collard, Directeur général Tél.: 082/21.47.33 - 082/21.47.27 Courriel : dg@doische.be

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

EXERCICE 2018

LEVEE DES SOUMISSIONS DU 28 AOUT 2018

12 LOTS DE +/- 10 STERES	
SOUMISSION	
Je soussigne	
CP + Localité :	
GSM :	
Remet une offre de prix de EUROS du stère pour le lot n° .	
Soit un montant total, pour 10 stères, de : EUROS.	
Pour les seconds résidents, veuillez indiquer ci-dessous l'adresse de votre seconde résidence :	

Certifié sincère et exact, le

La signature du présent document vaut acceptation des conditions et termes du règlement de vente adopté en séance du Conseil communal du 05 juillet 2018.

SIGNATURE

VOUS ÊTES SUR LE DÉPART?



valables jusqu'à au moins 6 mois Passeport et/ou carte d'identité après mon retour Z

La check-list du voyageur:



(maladie, accident, rapatriement,...) Assurance voyage



Vaccins obligatoires en ordre





Permis de conduire et voiture en ordre



(gratuit I)

Inscription sur www.travellersonline.be



Consulter l'avis de voyage du SPF Affaires



étrangères pour ma destination



Numéros de téléphone utiles à portée de main:



mes proches (famille, amis, employeur)





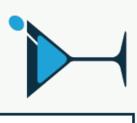
mon assurance voyage



- ma banque

européenne si pas de représentation belge) l'ambassade ou le consulat belge sur place (ou n'importe quelle autre représentation





Le saviez-vous ?

En cas de graves problèmes à l'étranger (accident grave, arrestation, détresse extrême,...), vous pouvez, sous certaines conditions, bénéficier d'une assistance consulaire belge ou européenne dans le cadre de la Loi Assistance.

Pour en savoir plus, consultez le site: www.assistanceconsulaire.be



Commerce extérieur et ROYAUME DE BELGIQUE Affaires étrangères, Service public fédéral

Coopération au Développement



Départ en Vacances – Carte Kids

Si vous partez en vacances avec votre enfant, vous pouvez demander sa carte kids-id à votre administration communale. Cette procédure dure au moins deux semaines.

N'oubliez pas de vous y prendre à temps.

Seuls les parents peuvent demander une kids-id et l'enfant doit être présent physiquement lors de la demande.

Terre asbl menacée par les détritus

Vos armoires débordent de vêtement que vous ne portez plus ? Déposez-les dans une bulle de Terre ASBL. Vous ferez un geste pour l'emploi, pour l'environnement et pour la solidarité. Mais attention, les déchets nuisent gravement à l'action de l'association.

POURQUOI DONNER?

Emploi - L'activité de récupération de vêtements a permis à Terre ASBL de créer 250 emplois stables, essentiellement pour des personnes éloignées du marché du travail. Grâce à vos dons de vêtements, ces personnes ont retrouvé un revenu, une autonomie et un statut social.

Environnement - 57% du textile récupéré est réutilisé comme vêtements de seconde main. Une partie est revendue en circuit court dans 20 magasins Terre ASBL. On évite ainsi de surconsommer les matières premières pour produire des vêtements neufs et on réduit le volume de déchets.

Solidarité - Terre ASBL soutient le démarrage d'initiatives d'économie sociale, en Belgique et à l'étranger.

COMMENT DONNER?

- Donnez uniquement des vêtements réutilisables (propres et secs). Les déchets déposés dans les bulles menacent directement les emplois.
- Emballez les vêtements dans un sac fermé (pour éviter qu'ils ne s'abîment ou se salissent).
- Liez les chaussures par paire (à l'aide des lacets ou d'un élastique).
- Terre reprend aussi les accessoires (ceintures, sacs, portefeuilles, ...) et le linge de maison (draps de lit, essuies, nappes, ...)
- Si une bulle est plein, ne déposez pas de sacs à côté de celle-ci (ils risqueraient d'être volés ou de s'abîmer). Vous pouvez signaler une bulle pleine en téléphonant au numéro indiqué sur la bulle ou sur notre page Facebook

OU DONNER?

Localisez la bulle la plus proche sur www.terre.be ou appelez le 042/40.58.58.

Test d'admission à la formation "Cadet Pompier"

L'Ecole du feu de la Province de Namur organise, en septembre, un test d'admission à l'attention des jeunes de 16 et 17 ans qui souhaitent être candidats à la formation "Cadet Pompier".

Cette formation est tout à fait indépendante du cursus scolaire, elle est organisée les samedis (au campus provincial à Salzinnes et au centre pratique d'Auvelais) et s'étale sur deux années scolaires.

Le jeune ayant réussi cette formation reçoit le brevet de "Cadet Pompier". S'il est amené par la suite à suivre la formation de base destinée à l'obtention du brevet B01 (sapeur), il sera alors dispensé de la partie 1 (152 heures), cette dispense étant valable pendant dix ans.

Il reçoit également le Certificat d'aptitude fédéral (CAF).

Le formulaire de candidature ci-dessous reprend toutes les informations utiles (conditions d'inscription, dates des épreuves du test, coordonnées de contact,...).

Les jeunes intéressés, qui souhaitent passer le test, peuvent s'inscrire pour le 31 août au plus tard.

N'hésitez pas à diffuser cette information!

Plus d'infos?

Ecole de Sécurité civile Ecole du Feu - Aide médicale urgente rue Henri Blès 188-190 5000 - Namur

www.epsc-namur.be - www.province.namur.be Tél.: +32(0)81 776.810 (Feu) - +32(0)81 776.839 (AMU)

Fax: +32(0)81.899

Mail : epsc-feu@province.namur.be - epsc-amu@province.namur.be





DOSSIER DE CANDIDATURE

TEST D'ADMISSION

Accès à la formation « Cadet Pompier »

Date limite d'inscription : 31 août 2018

(A REMPLIR EN CARACTERES MAJUSCULES)

NOM – Prénom		
Lieu et date de naissance		
Numéro national		
Adresse		
C.P. — Localité		
Contact	GSM:	Mail:

Conditions à remplir et documents à fournir

- ✓ Etre Belge ou citoyen d'un autre Etat faisant partie de l'Espace Economique Européen ou de la Suisse (photocopie recto -verso de la carte d'identité)
 - Etre né(e) entre le 2 janvier 2000 et le 31 décembre 2002
 - ✓ Une autorisation écrite du tuteur légale (voir verso)

Le test se déroule en 3 temps : les samedi 8 septembre, samedi 15 septembre et samedi 22 septembre

 Test de compétences 	 Test d'habileté manuelle opérationnelle 	 Test physique organisé par l'asbl Les Cadets de Dinant
	-	



Tél.:+32(0)81776789 (Amu) epsc-amu@province.namur.be www.epsc-namur.be - www.province.namur.be

Ecole du Feu - Aide Médicale Urgente



pas pris en considération. Ces documents doivent être envoyés, dans une seule enveloppe, à l'Ecole du Feu et nous parvenir au plus tard le dernier jour des inscriptions (vendredi 31 août). L'adresse est la Aucun rappel de documents manquants ne sera envoyé. Tout dossier de candidature incomplet ne sera suivante:

Rue Henri Blès, 188-190 EPSC - Ecole du Feu 5000 NAMUR Test Cadet

AUTORISATION D'INSCRIPTION A L'ECOLE DES CADETS DE LA PROVINCE DE NAMUR PAR LE TUTEUR LEGAL

(A REMPLIR EN CARACTERES MAJUSCULES)

NOM - Prénom	Lien avec le candidat	Adresse	C.P. — Localité	Téléphone / GSM	Adresse mail

Signatures:

Tuteur légal,

Candidat cadet

LE CARMEL – Tarifs et procédures de réservation

La réservation est faite par écrit et transmise à Madame Florence Véronèse, gestionnaire, gérant le domaine "Le Carmel", joignable au numéro 0487/36 47 13. La réservation ne deviendra effective qu'après l'accord écrit du Comité de direction. Les formulaires de réservation peuvent être obtenus auprès de la Maison Communale ou téléchargé sur le site www.lecarmel.be. Ce formulaire de location, signé par le locataire qui accepte les prix indiqués, doit être rentré auprès de la gestionnaire, Madame Florence Véronèse, en mains propres ou par courrier à l'adresse RCA Le Carmel, rue du Carmel 8 à 5680 Matagne-la-Petite.

Une invitation à payer sera adressée au locataire.

Une caution de 150,00 € sera réclamée par la gestionnaire avant l'occupation par des particuliers pour les salles, la cuisine et les gites. La caution pourra être retenue si le bien a subi des dégradations ou n'est pas remis en état. Le nettoyage final est compris dans le prix sauf pour les gites « L'hermitage ». Par contre, l'évacuation des déchets ainsi que le nettoyage du sol, de la vaisselle, des fours et cuisinières sont à effectuer par le locataire.

N.B.: Si la remise en état des lieux nécessite un nettoyage trop important, il sera facturé à l'utilisateur et déduit de la caution.

Liste des prix TVAC (valable à partir du 1er janvier 2018)

Les salles

La salle de réunion : 180,00 €

• Le Bissetrop : **220,00 €**

o + cuisine : **250,00 €**

o + cuisine pro. : **370,00 €**

L'Estaminet : 115,00 €

La Salle Saint-Hilaire : 220,00 €

o + cuisine : 275,00 €

o + cuisine pro. : **350,00 €**

La Salle Sacré-Coeur : 200,00 € (sous conditions)

o + cuisine : 275,00 €

Les Salles Saint-Hilaire & Sacré-Coeur

o + cuisine : **500,00 €**

o + cuisine pro. : 600,00 €

Le Restaurant : 200,00 €

+ cuisine pro. : 370,00 €

La cuisine : 100,00 €
La cuisine pro. + chambre froide : 165,00 €

Chambre froide : 85,00 €

L'hébergement

Gîte Le Compostel (2 personnes) : 30,00 €/pp/nuit

• Gîte L'Ermitage : 2 à 4 personnes : 175,00 €/wk - 350,00 €/semaine

• Les Chambres (35 lits) : **35,00 €/pp/nuit**

Le petit-déjeuner : 6,00 €/personne - Version "Extra" : 10,00 €/personne

Gratuit pour les enfants de 0 à 3 ans

Et encore ... Le Domaine sans logement : 1400,00 € & Le parc : 230,00 €

Elections locales 2018: Comment voter valablement

En Belgique, le vote est un devoir citoyen obligatoire pour tous (ceci vaut également pour les étrangers qui se sont inscrits au préalable à l'élection).

En Wallonie, toutes les communes voteront sur papier pour élire les nouveaux mandataires communaux et provinciaux à l'exception des neuf communes de la Communauté germanophone où l'on votera sur ordinateur.

Entre 8h00 et 13h00, vous devrez vous présenter au bureau de vote, muni de votre carte d'identité et de votre convocation. Les électeurs européens et non-européens recevront une convocation de couleur bleue.

Les électeurs de nationalité belge recevront 2 bulletins de vote différents et estampillés au verso d'un timbre portant la date de l'élection ainsi que la mention de la commune :

- l'un de couleur blanche pour les élections communales ;
- l'autre de couleur verte pour les élections provinciales.

Les électeurs étrangers, qui se seront inscrits au préalable recevront un seul bulletin de vote de couleur blanche. En effet, seuls les électeurs belges ont le droit de vote aux élections provinciales.

Ensuite, vous pouvez vous rendre directement dans un des isoloirs libres afin d'émettre votre vote.

Pour être valable, votre vote doit être émis sur une seule et même liste.

3 possibilités s'offrent à vous :

- soit vous votez pour une liste en rougissant la case de tête située en dessous du nom du parti;
- soit vous votez pour un ou plusieurs candidats d'une même liste en rougissant la case à côté du nom du candidat de votre choix;
- soit vous votez pour une liste et un ou plusieurs candidats de cette liste en rougissant la casse-tête située sous le nom du parti de votre choix et des cases à côté du nom des candidats de votre choix.
 Attention, dans ce cas, le vote pour la liste ne compte plus. Seuls les votes de préférence en faveur des candidats sont pris en compte.

Important!

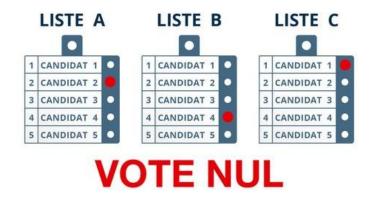
Le décret du 9 mars 2017 supprime l'effet dévolutif de la case de tête. Désormais, les votes en case de tête ne constitueront plus un « pot » dont la moitié était répartie entre les candidats pour atteindre le chiffre d'éligibilité. Ils sont désormais comptabilisés uniquement pour déterminer le nombre d'élus auxquels cette liste a droit.

Votre vote sera nul (pas pris en compte) si :

vous votez pour plusieurs listes différentes,



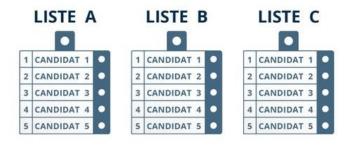
vous votez pour un ou plusieurs candidats de partis différents,



le bulletin de vote est altéré par une marque ou un dessin en dehors des cases de vote,



le bulletin ne comporte aucune case rougie (vote blanc),



Une fois votre vote effectué, repliez vos bulletins de vote et introduisez-les dans les urnes prévues à cet effet. Le président de bureau de vote ou un assesseur vous restituera votre carte d'identité et votre convocation estampillée.

La Ressourcerie Namuroise, gestionnaire de nos



La Ressourcerie Namuroise est désormais reconnue par NOTRE commune et votre intercommunale pour la collecte vos encombrants ménagers à domicile. Elle les regroupe dans un centre de tri et en revalorise une partie.

A partir de 2018, la société "La Ressourcerie Namuroise" organisera sa première collecte **gratuite** d'encombrants à la demande, ouverte aux citoyens de Doische.

Qui peut faire appel aux services de la Ressourcerie?

Ce service est <u>gratuit pour tous les citoyens de Doische</u>, c'est la commune qui paie le service directement à La Ressourcerie sur base des tonnages récoltés. Le montant est prélevé sur la taxe déchet: profitez-en, tout le monde y a droit!

Pour les entreprises, écoles et association, ce service est payant, sauf accord contraire avec votre commune.

<u>En pratique</u>, vous pouvez téléphoner à La Ressourcerie Namuroise au 081/260 400 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 ou entrez votre demande via le formulaire en ligne sur <u>www.laressourcerie.be</u>. Dans tous les cas, vous serez en contact individuellement avec un opérateur téléphonique : il établira avec vous la liste des objets à évacuer et vous proposera une date de passage pour l'enlèvement.

Le jour prévu, les objets doivent être au rez-de-chaussée ou à défaut le plus proche possible de la rue. En votre présence, une équipe de 3 personnes embarque tout dans le camion. Seuls les objets repris sur la liste des encombrants à évacuer seront collectés. La veille, vous êtes informé de la fourchette d'heure de passage :

- Les équipes reprennent plus d'objets et matières que l'ancien système : les électroménagers, la vaisselle, le mobilier, la déco, les livres,... sont acceptés qu'ils soient en bon ou en mauvais état. (liste exhaustive à consulter sur le site web www.laressourcerie.be)
- Ne font pas partie des encombrants: les déchets de construction, les vêtements, déchets verts, pneus et déchets spéciaux tels que peintures, aérosols, huiles usagées et autres produits chimiques...

Ce service personnalisé et gratuit dessert désormais notre commune. Il est plus souple et vous évite un déplacement au parc à conteneurs

Que se passe-t-il avec les encombrants collectés ?

Rien n'est broyé : le tout est trié lors du déchargement dans un hall industriel à Namur. Fini la mise en décharge ! Oui à un recyclage des matières telles que le métal, le bois, le verre, ... et même la réutilisation d'une part des objets en bon état : ils sont nettoyés, remis en état et vendus dans 3 magasins ! Ravik boutik à Namur et Andenne et Madame Ravik à Saint-Servais. Résultat : Seulement 20 % de vos déchets sont incinérés, 70% sont recyclés et 10 % sont revendus et réutilisés.

La Ressourcerie Namuroise est une société coopérative à finalité sociale, agréée "entreprise d'insertion" et vise la <u>création d'emplois durables (!)</u> pour des personnes peu qualifiées et propose des activités valorisantes à des personnes handicapées. Plus de 40 personnes y travaillent actuellement.

Pour en savoir plus sur le service de collecte et les magasins, surfez sur <u>www.laressourcerie.be</u> ou visitez les pages "Madame Ravik" et « Ravik Boutik » sur Facebook.



NOUVEAU : Dépôt de paz Kauffman 64. Rue Martin Sandron 5680 Deische

082/67 72 04

La Frite Dorée



Inscription 3 euros

1 boisson offerte a l'arr





réalisation d'ins

0472/382178

Doische

ven, sam, dim: 12:14het 18:21h ma, mer, jeu: 12-14het 18-21h

OUNTRY: Jun-18-215

MBULANCE

SB80 Consche (serrain de foot) rue Martin Sandron 150 0493/549195



Rue du Temia, 41

BAURIR SPORT

Fax: 060/199.021 Tél: 060/399.021 SEZO THEIGNES

let - 00/2/11/13:00 - 0489/16:05:00

HORIZON









CHRONIQUE CAC VILLAG



PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS DU CENTRE CULTUREL DE DOISCHE

FOYERCULTURELDOISCHE.WORDPRESS.COM

AOUT 2018

(Doische) Le 19 août 2018

Infos & réservation

Balade & Panier Admitte 15@

Office du Tourisme de Doische

082 74 49 42 - Rue du Bois du Fir 115 - tourisme.doische@doische.be

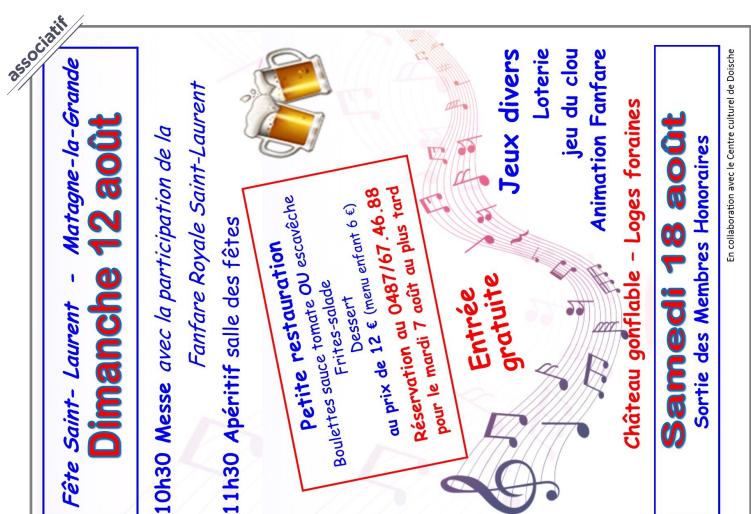








AVEC LA PARTICIPATION DES PRODUCTEURS LOCAUX





DESSERT:

Modalité: Amenez votre chaise pliante, pouf, couverture...

Prix: Film gratuit

Où : Sur la place de Romerée

Pour les Gourmands (18€): Plat + Dessert préparés par l'Epicurien (uniquement sur réservation, servi à 19h sur la place devant la brasserie)

Réservation pour le repas **avant le 21 juillet** par paiement sur le compte numéro BE45 1420 6760 5789 au nom de Micheline Debiemme avec la communication : « NOM, nb de pers, TEL, repas Film ». Le paiement fait office de réservation et ne sera pas remboursé après le 21 juillet en cas de désistement.

Avec la collaboration du Centre Culturel de Doische

La bibliothèque « Livre-Choix » sera fermée du mardi 07 août au samedi 18 août inclus. Elle ouvrira ses portes dès le mardi 21 août (horaire habituel)

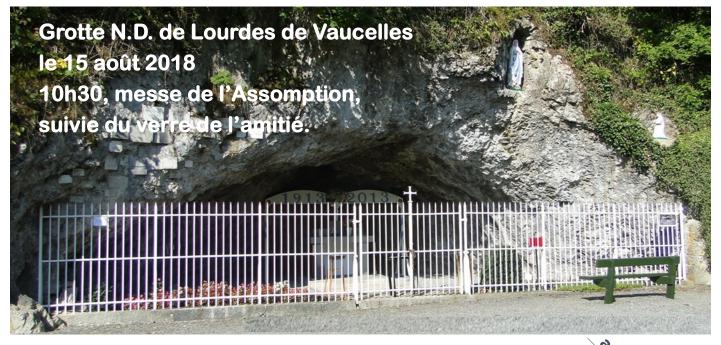




Mercredi 8 AOUT 2018 | Devant La Maison Communale | ATTENTION CHANGEMENT D'HORAIRE: de 16h25 à 17h.

RENSEIGNEMENTS: 082/214.738

Bibliothèque « Livre-choix » biblitheque@ccdoische.be





« Ca Manque pas d'Air »Asbl

Rue de l'Auberge, 17 - 5680 Matagne-la-Petite
060/34.91.34 ou 0487/86.14.08 <u>camanquepasdair@outlook.be</u>
Facebook: Petit Rustique Matagne Site: www.camanquepasdair-asbl.be

Le Petit Rustique de Matagne-la-Petite vous propose

Concert, à 20h30 (concert gratuit : un chapeau passe pour les artistes)

<u>Vendredi 3 août</u>: Concert de « Minimal B » Electro Pop Rock Addictive Licks with Minimal Bricks! Un univers musical détonnant, original à découvrir absolument!

<u>Dimanche 12 août à 15 heures!</u> Concert sieste par « Ravi Oli» et son sitar. Olivier vient nous faire découvrir son Sitar, instrument de musique indien. Il nous emmènera sur les rives d'un monde original et merveilleux avec un « concert sieste » à savourer au calme, dans toutes les humeurs et senteurs de l'Asie mystique.

<u>Vendredi 17 août</u>: Concert de Alice Nicolas. Le retour de la belle voie douce et des belles compositions au piano d'Alice, jeune chanteuse de la région chimacienne.

Vendredi 31 août: Concert de « Belles et Brutes».

Rock&Roll festif originaire de la région liégeoise, Belles&Brutes vous régalera de ses textes en français, en poulet, en espagnol et en yaourt. De la visite chez le dentiste à la cuite, en passant par leur grande passion pour Alerte à Malibu: tout, tout, tout, vous saurez tout.

* Les Balades Sophrologiques du printemps: Avec Laurence Gillet, sophrologue.

Profitons des bienfaits des belles énergies de la nature environnante. Quelques exercices pour augmenter nos capacités à bien canaliser nos émotions. Toutes les ressources sont en nous!

Rendez-vous les lundis 13 et 27 août à 9h45, au « Petit Rustique ». PAF : 5 euros.

* Concours de couyon - 2 septembre - 1000 euros de prix

Renseignements et inscriptions: François (0486/135041) et Marlène (0472/61.22.32)

Le « Petit Rustique » un espace dédié à la rencontre, à la culture et à l'art du bien vivre. Ouvert du Jeudi au Lundi de 15h à 22h - Dimanche de 10h à 22h

Contact et renseignements: Yvan Nicolas: 060/34.91.34 - 0487/86.14.08

En collaboration avec le Centre Culturel de Doische

La chronique des 10 villages

dim. 26AOUT

12H00 | sous le chapiteau

C'EST LA FÊTE AU VILLAGE,... DE SOULME

Chers villageois, en cette joyeuse année 2018, l'asbl Soulm'Actif a le plaisir de vous inviter à son barbecue annuel.



<u>Au menu</u>: Cochon grillé — Crudités - Dessert

Prix: 16 euros pour les adultes - 8,50 euros pour les enfants entre 6 et 12 ans

BOISSONS NON COMPRISES

Réservation obligatoire au plus tard le 20 août 2018 à :

M.VAN HUMBEECK Claude : 082/678832 mail : vanhum@skynet.be Mme GILBERT Laurence : 082/677210 mail : gilbert-jm@live.be

Buvette ouverte toute la journée à partir de 12h.

Animations organisées par la jeunesse de Soulm'Actif UNE NOUVELLE OCCASION DE SE RENCONTRER EN MUSIQUE

ET AVEC JEUX POUR PETITS ET GRANDS « BIENVENUE A TOUS ».







VOLLEY BALL TOURNOI 4 x 4

ORGANISE PAR LE VOLLEY FAGNARD DOISCHE



20ème Tournoi Volley Loisirs



A partir de 10 heures

Inscriptions : 7 € par joueur (un teeshirt offert) Buvette et restauration assurées

Plun Philippe: philippe.plun@cfwb.be



MATAGNE-LA-GRANDE

(Au - dessus du Sacré cœur)

18 & 19 AOUT 2018

A partir de 10 h.



Organisé par les chasseurs de MATAGNE

3 € la série de 8 plateaux Prix par accumulation de points Lots: 1 lot par 30 points

BAR - BARBECUE - FRITES **ASSIETTES GARNIES**

Site agréable, parking et accès aisés Munitions sur place : calibres 12 - 16 - 20

AMBIANCE ASSUREE INVITATION CORDIALE A TOUS l'averne restaurant - Traiteur « Le Sus Scrofa »



Propositions de broches Nos prix sont HTVA

	Pour 30 personnes et plus	moins de 30 personnes
Jambon braisé à la broche seul	7.55€ par pers.	Forfait 275€
Jambon braisé, crudités, sauce moutarde à l'ancienne, pomme de terre en chemise, pain	12.85€ par pers.	Forfait 386€
Cochon seul	8.20€ par pers.	Forfait 300€
Cochon crudités, sauce moutarde à l'ancienne, pomme de terre en che- mise, pain	13.5€ par pers.	Forfait 405€

*Les crudités peuvent être remplacées par des légumes chauds·

* Il y a 7 sortes de crudités : carottes râpées, chou aux petits raisins et aux pommes, salade, tomates mayonnaise, tomates feta olives, salade de pâtes froides, salade de riz froid poivrons,

Les légumes chauds sont à convenir ensemble. Deux sortes au choix: Chicons braisés ou à la crème, salsifis à la sauce poulette, tomates au four, chou rouge aux pommes, choux de Bruxelles lardons, Carottes au thym, flageolets

GSM 0475/33.19.04

Taverne: 060/399522

Rue de la Station 37 680 Matagne-la-Grande TVA Be0828.809.372

Service indépendant

Audi - VW

Seat - Skoda

Occasion

Rue Martin Sandron 1b - 5680 Doische

082 67 71 11 • 0475 75 41 81



Entretien-Réparation

Multi marque...

Pneumatique

Montage **Equilibrage** Géométrie 3 D

point (S

Pompes Funèbres & Funérarium de **Doische** Yves Lange

Que du Calvaire, 14 - 5680 Doische 0476154.54.94

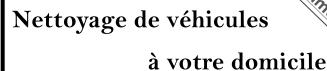
Depuis ce 1er septembre 2017, l'entreprise de Pompes Funèbres & funérarium de Doische vous propose tous les services essentiels à la bonne organisation de funérailles :

accompagnement personnalisé 7j/7j et 24h/24h : démarches et formalités administratives auprès des services communaux, impression de faire-parts et de remerciements, avis nécrologiques, demandes d'incinérations, soins de conservation, services corbillard,

- funérarium : salon de présentation, salon pour les familles, cuisine, terrasse arrière et vaste parking

Nous pouvons également vous proposer un service d'assistance et de proximité si vous souhaitez vous recueillir à domicile ou au sein de l'endroit de votre choix.







Hauchart Alain

Rue Martin Sandron ,140 5680 Doische 0498/75 23 48

LES ARTICLES ET ANNONCES DESTINÉS

à la « Chronique des Dix Villages » du mois de septembre

DOIVENT ÊTRE RENTRÉS POUR LE 10 AOUT

CALENDRIER AOUT 2018

ACTIVITES DU FOYER (voir annonces)

Sam.04 : ROMEREE : Brasserie des Eaux Vives : cinéma en plein air **Dim.05 : DOISCHE** : plaine des sports : Journée cyclo et terroir **Mer.08 : DOISCHE** : Maison Communale : halte du BéDéBus

Dim.19 : GOCHENEE : plque-nique en collaboration avec l'Office du Tourisme

FETES COMMUNALES

Dim.05 : DOISCHE : Foyer Jean XXIII : Fête des Moissons organisée par le comité du Foyer Jean XXIII

Dim.12 : MAT-LA-GRANDE : salle Saint Laurent organisée par la Fanfare Royale Saint Laurent

Mer.15: NIVERLEE: chapiteau: fête du village organisée par « Les Amis de Niverlée »

Sam.25 - dim.26 : GOCHENEE : salle communale : organisée par le comité des Fêtes de Gochenée

Dim.26 : SOULME : chapiteau : Barbecue organisé par « Soulm'Actif »

CONCERTS

Ven.03 : MAT-LA-PETITE : Petit Rustique : concert organisé par « Ça manque pas d'Air » Dim.12 : MAT-LA-PETITE : Petit Rustique : concert organisé par « Ça manque pas d'Air » Ven.17 : MAT-LA-PETITE : Petit Rustique : concert organisé par « Ça manque pas d'Air » Ven.31 : MAT-LA-PETITE : Petit Rustique : concert organisé par « Ça manque pas d'Air »

DIVERS

Mer.15: VAUCELLES: grotte: messe de l'Assomption

Sam.18- dim.19 : MAT-LA-GRANDE : au dessus du Sacré Coeur : tir aux clays des Chasseurs de Matagne **Sam.18 : MAT-LA-GRANDE** : rues : sortie membres honoraires organisé par la Fanfare Royale Saint Laurent **Dim.19 : GIMNEE** : **rue du Point d'Arrêt** : tournoi Volley Loisirs organisé par le Volley Club Fagnard

MEDECINS DE GARDE

Depuis le 1er juillet 2011, le WE et les jours fériées, appelez le 1733 ou orientez-vous au poste de garde

PHARMACIENS DE GARDE

 Sam.04 - dim. 05 :
 Pharmacie AIDARA 082/677 963 - rue d'Aremberg 28 à Gimnée

 Sam.11 - dim. 12 :
 Pharmacie MOLITOR 060/347 464 - rue J. Chot 72 à Olloy/sur/Viroin

 Mer.15 - sam.18 - dim.19 :
 Pharmacie FONTINOY 082/644 326 - rue de la Gare 87 à Agimont

 Sam.25 - dim.26 :
 Pharmacie GLESNER 060/390 595 - rue E. Defraire 71 à Treignes